



## FORMATION « Violences sexuelles en Guyane: les bases de la connaissance »

### Objectifs :

- Acquérir des connaissances de base pour se sentir à l'aise avec le sujet des violences sexuelles quel que soit le secteur d'intervention des participants ;
- Prendre conscience des enjeux de santé publique liés aux violences sexuelles ;
- Pour les soignants, comprendre la physiopathologie des violences et donc le sens des axes thérapeutiques

### Modalités de formation

Prérequis : aucun  
Durée : 14 heures  
Format : présentiel

### Modalités d'évaluation

Questionnaire d'évaluation de la formation

### Programme de formation

Dispositif de suivi de l'acquisition des connaissances/compétences  
Cette formation débutera par un questionnaire d'auto-évaluation préalable afin d'évaluer les connaissances/



### Formatrice :

#### Audrey Buguellou:

Référente départemental violences faites aux femmes

#### Audrey Ridolfo:

Directrice de l'association AGAV

### Public concerné :

Professionnels du secteur sanitaire, social, médico social, de la justice et du secteur éducatif. Associatifs

## JOUR 1

Horaire	Durée	Contenu
8h00 - 8h15	0h15	Accueil
8h15 - 10h15	2h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction et présentation des intervenants et structures</li> <li>• Notions clefs : les violences, les violences sexistes et sexuelles, le consentement</li> <li>• Ampleur du phénomène</li> <li>• Culture du viol et stéréotypes</li> </ul>
10h15 - 10h40	0h25	Pause
10h40 - 12h00	1h20	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les principales infractions à caractères sexuelles</li> <li>• Les cyberviolences sexuelles</li> <li>• La prescription en matière de violences sexuelles</li> </ul>
12h00 - 14h00	2h00	Pause déjeuner
14h00 - 16h00	2h00	Impacts des violences sexuelles, comment se réparer
16h00 - 16h30	0h30	Orientation des victimes de violences sexuelles compétences des participants

## JOUR 2

Proposition Horaire	Durée	Contenu
8h00 - 8h15	0h15	Accueil
08h15 - 10h00	1h45	Le parcours judiciaire des personnes victimes (1/2) <i>Du dépôt de plainte à l'audience</i>
10h00 - 10h25	0h25	Pause
10h25 - 11h45	1h20	Le parcours judiciaire des personnes victimes (2/2)
11h45 - 14h00	2h15	Pause déjeuner
14h - 16h : <i>Présentation des structures accompagnant les auteurs ; l'interculturalité dans la prise en charge</i>		

### Modalités d'inscription : Formation gratuite, inscription obligatoire

#### Inscription individuelle:

Faire la demande directement auprès du réseau par mail ou via le lien d'inscription suivant:

<https://forms.gle/f8bgSrLLvfzCYtR9A>

#### Personnel salarié de la CTG ou du Rectorat

Suivre les procédures internes de votre service de formation

**Toute demande d'inscription n'est définitive qu'après validation par le Réseau**

#### Réseau Périnat Guyane

#### Organisme de formation

Vous pouvez consulter notre règlement intérieur sur le site

<http://www.reseaperinatguyane.fr>

#### Pour nous contacter:

Secrétariat : [assistant.reseaperinat@gmail.com](mailto:assistant.reseaperinat@gmail.com)

#### Coordination Est Guyane:

Tél : 05 94 27 16 05 Fax : 05 94 35 54 37

Messagerie : [reseaperinatguyane@gmail.com](mailto:reseaperinatguyane@gmail.com)

#### Coordination Ouest Guyane:

Tél : 06 94 91 82 72

Messagerie : [perinatlm@gmail.com](mailto:perinatlm@gmail.com) - [sicarg@orange.fr](mailto:sicarg@orange.fr)

#### Coordination Enfant :

Tel: 05 94 27 16 10

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes présentant un handicap, pour toute demande vous pouvez contacter le référent handicap de notre structure:

Tél: 05 94 27 16 10/06 94 22 67 40

Mail: [perinatenfantvulnerable973@gmail.com](mailto:perinatenfantvulnerable973@gmail.com)

